

Silene vallesia

Silene vallesia L., *Syst. Nat.* ed. 10 : 1032 (1759)

Silène du Valais

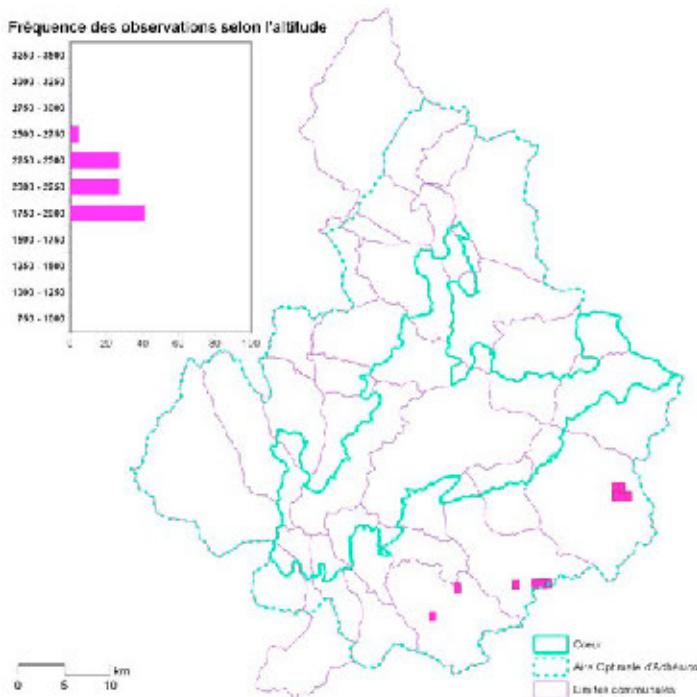
Silene del Vallese

Caryophyllaceae

Hémicryptophyte, chaméphyte

Ouest alpin

Sans protection réglementaire - LRRA : quasi menacée



© Parc national de la Vanoise - Alfred Moulin

Éléments descriptifs

La Silène du Valais est une petite plante vivace formant des touffes hautes de 5 à 15 cm. Elle se singularise par la présence de nombreux petits poils glanduleux sur la tige, les feuilles et le calice pourvu de dix nervures pourpres réticulées. Les inflorescences pauciflores portent des fleurs aux pétales rose pâle sur la face supérieure, plus sombres et veinés de rouge à la face inférieure ; ils ont tendance à s'enrouler aux heures les plus chaudes de la journée.

Écologie et habitats

L'habitat de *Silene vallesia* s'intègre dans les pelouses acidiphiles rocheuses, subalpines et alpines, en situation bien ensoleillée (*Festucion varia*). Plus précisément cette silène colonise les anfractuosités des rochers et des petites falaises qui parsèment ces pelouses, sur lesquelles fleurit également *Bupleurum stellatum*. Ce caractère chasmophytique et silicicole apparaît nettement en Vanoise où la Silène du Valais s'observe sur des barres rocheuses acides (gneiss, serpentine) qui traversent des versants de calcschistes couverts d'une végétation herbacée calcicole.

Distribution

Cette endémique ouest-alpine n'est connue que du Valais en Suisse, des régions montagneuses du nord-ouest de l'Italie et des Alpes-Maritimes à la Savoie en France. Historiquement elle est indiquée en Savoie à Bonneval-sur-Arc (Verlot, 1886) ainsi qu'à Bramans et Lanslebourg-Mont-Cenis (Perrier de la Bâthie, 1917). Elle est toujours présente très ponctuellement sur ces deux communes mais n'a pas été revue à Bonneval-

sur-Arc. Par contre, les prospections réalisées par les agents du Parc national ont permis de localiser d'importantes populations (plusieurs centaines de pieds) à Bessans, aux environs du refuge d'Avérole.

Menaces et préservation

Le milieu de vie de la Silène du Valais ne semble pas particulièrement menacé. Pour autant, le petit nombre de localités répertoriées maintient cette espèce dans la catégorie "vulnérable" en Savoie. Seule la réalisation d'équipements ou d'infrastructures est susceptible d'affecter les populations. Des menaces réelles existent sur le versant sud du mont Cenis avec les projets liés au creusement du tunnel ferroviaire entre la France et l'Italie. La présence de cette espèce participe à l'intérêt floristique exceptionnel de la Haute-Maurienne et confère au Parc national une responsabilité importante pour la préservation de ces plantes toutes localisées dans l'aire optimale d'adhésion.